



Telefon:0041 (0) 56 460 99 02  
E-Mail: matthias.knecht@chemia.ch  
www.chemia.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Info Suisse)  
**Date d'émission** 15.04.2020  
**Version** 20.04

---

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319  
Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence** P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** sodium hypochlorite, solution, No.-CAS 7681-52-9, No.-CE 231-668-3  
Hydroxyde de sodium; soude caustique, No.-CAS 1310-73-2, No.-CE 215-185-5

**Emballage** Fermeture de sécurité pour les enfants (EN 862).  
Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
sodium hypochlorite, solution	2,5% - 5%	Skin Corr. 1B H314, Eye Dam. 1 H318, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, EUH031 [EUH031: C ≥ 5 %] Facteur M Aigu=10	No.-CAS: 7681-52-9 No.-CE: 231-668-3 No.-Index: 017-011-00-1
Hydroxyde de sodium; soude caustique	0,5% - 1%	Skin Corr. 1A H314 [CSk1A: C ≥ 5 %   CSk1B: 2 % ≤ C < 5 %   CSk2: 0,5 % ≤ C < 2 %   CEy2: 0,5 % ≤ C < 2 %]	No.-CAS: 1310-73-2 No.-CE: 215-185-5 No.-Index: 011-002-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Appeler un médecin dans les cas graves. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 5 minutes. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. Appeler un médecin dans les cas graves. Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes les plus importants: Érythème. Effets aigus anticipés: Sensation de brûlure superficielle. Vue brouillée.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

**Méthodes particulières d'intervention**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Ventiler la zone.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. agglomérant universel, sable, kieselgur, vermiculite). Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

#### **Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)**

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 2 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK] (inhalable dust)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - Developmental Risk Groups Developmental Risk Group C

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) 2 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (inhalable dust)

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

*Protection des mains* Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

*Protection de la peau et du corps* Vêtements de protection à manches longues.

*Risques thermiques* Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Léger de chlore.
<b>Seuil olfactif</b>	N/A
<b>pH:</b>	< 12
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	0°C
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100°C
<b>Point d'éclair:</b>	ne s'enflamme pas
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	non inflammable
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	n/A
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	Non déterminé.
<b>Hydrosolubilité:</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	inexistent
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	n/A
<b>Propriétés comburantes:</b>	nicht Brandfördernd

### **9.2. Autres informations**

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Aucun(e).
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)</b> Dermal LD50 Rabbit > 10000 mg/kg (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 8.91 g/kg (NLM_HSDB) <b>Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)</b> Dermal LD50 Rabbit = 1350 mg/kg (NLM_HSDB) Oral LD50 Rat = 325 mg/kg (OECD_SIDS)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité** Peut changer le pH de l'eau. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

LC50 96 h Pimephales promelas 0.06 - 0.11 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h Pimephales promelas 4.5 - 7.6 mg/L [static] (EPA)  
LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.4 - 0.8 mg/L [static] (EPA)  
LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.28 - 1 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.05 - 0.771 mg/L [flow-through] (EPA)  
LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.03 - <0.19 mg/L [semi-static] (EPA)  
LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 0.18 - 0.22 mg/L [static] (EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia magna 0.033 - 0.044 mg/L [Static] (EPA)  
**Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)**  
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 45.4 mg/L [static] (IUCLID)

**12.2. Persistance et dégradabilité** Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Difficilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Le produit peut s'accumuler dans les organismes.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Eliminer comme le produit non utilisé.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

**ADR/RID** Non réglementé.

**IMDG** Non réglementé.

**IATA** Non réglementé.

**Autres Informations** Aucun(e).

---

## ***RUBRIQUE 15: Informations réglementaires***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires sodium hypochlorite, solution (CAS 7681-52-9)** Aucun(e).



Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Minimum Purity	<=18 w/w % Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite liquid solution with an active Chlorine concentration) <=180 g/kg Sunset Date: 12/31/2028 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite liquid solution with an active Chlorine concentration)
Switzerland - Biocides - Annex II - Active Substances - Product Type	Product Type: 1 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 2 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 3 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 4 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite) Product Type: 5 (active Chlorine released from Sodium hypochlorite)
EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 1 - Human hygiene (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 3 - Veterinary hygiene (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU) 5 - drinking water disinfectants (Commission Implementing Regulation 2017/1273/EU)
EU - Plant Protection Products (1107/2009/EC) - Active Substances	Only indoor uses as disinfectant may be authorised (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate expiry date is August 31, 2019, listed under part A) Member States shall pay particular attention to: (a) the risk to operator and workers, (b) the exposure of soil to sodium hypochlorite and its reaction products through spreading of treated compost on organic land shall be avoided. Conditions of use shall include, where appropriate, risk mitigation measures (w/w expressed as Chlorine 105 g/kg-126 g/kg (122 g/L-151 g/L) technical concentrate expiry date is August 31, 2019, listed under part A)
EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	432 Product type 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12 (231-668-3)
EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC	Product type: 6
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	Present ([231-668-3])
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
<b>Hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)</b>	
Switzerland - Chemical Risk Reduction Ordinance - Prohibited and Restricted Substances	"Use restricted. See annex 2.12 in the regulation (in liquid phase or solution)" As Bases [RR-14270-1]
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Field of Application and/or Use	Nail cuticle solvent Hair straightener pH adjuster for depilatories Other uses as pH adjuster

EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Conditions of Use and Warnings	Keep out of reach of children. Avoid contact with eyes. (pH adjuster for depilatories) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (nail cuticle solvent) For professional use only. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. (hair straightener, professional use) Contains alkali. Avoid contact with eyes. Can cause blindness. Keep out of reach of children. (hair straightener, general use)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Other Limitations and Requirements	<12.7 pH (pH adjuster for depilatories)
EU - Cosmetics (1223/2009) - Annex III - Maximum Authorised Concentration	<11 pH (other uses as pH adjuster) General use, professional use (hair straighteners)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates	5 % MAC (nail cuticle solvent)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	4.5 % MAC (hair straighteners, professional use) 2 % MAC (hair straighteners, general use)
UNEP (United Nations Environment Programme) - Basel Convention - Hazardous Wastes - Annex I	Present ([215-185-5])
	Present
	"Y35 (solid or solution, listed under Basic solutions or bases in solid form)" As Bases [RR-14270-1]
<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	Aucun(e).
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.